



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux administratifs

Question écrite n° 48259

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fait que la ville de Metz est le seul chef-lieu à ne pas disposer d'un tribunal administratif. Compte tenu de l'importance des affaires concernant le département de la Moselle, elle souhaiterait qu'elle lui indique s'il ne serait pas possible de rétablir le greffe du tribunal administratif de Strasbourg, qui existait auparavant à la préfecture de Metz.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48259

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3898